



SEANCE DU 29 MARS 2021

DEPARTEMENT
des Landes

Commune
de
SEIGNOSSE

L'An Deux Mille Vingt et un, le 29 du mois de mars 2021, à 19 heures, le conseil municipal, dûment convoqué le mardi 23 mars 2021, s'est réuni, à la salle de l'étage du Pôle Sportif Et Culturel Maurice Ravaille, sous la présidence de Monsieur Le Maire, Pierre PECASTAINGS.

Mesdames, Carine QUINOT, Valérie CASTAING-TONNEAU, Léa GRANGER, Brigitte GLIZE, Marie-Christine GRAZIANI, Bernadette MAYLIE, Martine BACON-CABY, Marie-Astrid ALLAIRE, Sylvie CAILLAUX, Juliane VILLACAMPA, Quitterie HILDELBERT

Nombre de Conseillers**En exercice : 27**

Messieurs, Pierre PECASTAINGS, Thomas CHARDIN, Pierre VAN DEN BOOGAERDE, Franck LAMBERT, Alexandre D'INCAU, Marc JOLLY, Arnaud FEÏTO, Eric LECERF, Frédéric DARRATS, Thierry DUROU, Christophe RAILLARD, Rémy MULLER, Alain BUISSON

Présents : 24**Absents : 3**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : 3**Votants : 27****Absents excusés : Ø****Absents : Ø****Date d'affichage :**
23 mars 2021

Pouvoir : Madame Adeline MOINDROT a donné procuration à Monsieur Alain BUISSON

Monsieur Lionel CAMBLANNE a donné procuration à Monsieur Christophe RAILLARD

Madame Maud RIBERA a donné procuration à Monsieur Pierre PECASTAINGS

Secrétaire de séance : Rémy MULLER**Objet : Approbation de l'affectation des résultats 2020 du budget principal***VU le code général des collectivités territoriales ;**VU l'approbation du compte administratif 2020 du budget principal ;***CONSIDERANT** les éléments détaillés ci-dessous :



Résultat de fonctionnement antérieur reporté	1 530 857,21	
Résultat d'investissement antérieur reporté	3 710 002,59	
SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT AU 31/12/2020		
Solde d'exécution de l'exercice	-300 532,34	
Solde d'exécution cumulé	3 409 470,25	R - 001
RESTE A REALISER AU 31/12/2020		
Dépenses d'investissement	792 230,12	
Recettes d'investissement	202 487,50	
Solde	-589 742,62	
RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	2 819 727,63	
Besoin de financement	0,00	
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER		
Résultat de l'exercice	1 647 556,00	
Solde d'exécution cumulé	3 178 413,21	
TOTAL A AFFECTER à 2021	3 178 413,21	R - 002

Ayant entendu l'exposé du rapporteur ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide à l'unanimité :

Article 1 : d'affecter le résultat cumulé 2020 de la section de fonctionnement du budget principal comme suit :

Affectation en section d'investissement (1068)	= 0 €
Excédent de fonctionnement à reporter au budget 2021 (report à nouveau créditeur 002)	= 3 178 413,21 €

Article 2 : Monsieur le Maire est chargé de notifier cette décision aux services préfectoraux ainsi qu'à Monsieur le Percepteur et de faire appliquer la présente délibération par les services concernés.